



Ipsos



ENQUÊTE NATIONALE JNA-MÉDÉRIC 2008 « Le bruit au travail »

réalisée dans le cadre de la Journée Nationale de l'audition



Certifié ISO 9001 : 2000 par



Etude n° 33820FZ01
François de SARS
Damien BARNIER

Sommaire

Introduction

- 1 – Le bruit au travail : qui est concerné ?
- 2 – Le bruit au travail : quelle gêne occasionnée ?
- 3 – Le bruit au travail : quelles conséquences ?
- 4 – Le bruit au travail : quelles réponses ?
- 5 – Le bruit au travail : quelle information ?



- **Etude réalisée via l'Express®**, l'omnibus téléphonique d'Ipsos, avec interviews assistées par ordinateur multimédia (C.A.T.I.) auprès de **1613 individus âgés de 18 ans et plus** exerçant une activité professionnelle.
- **Quotas représentatifs de la population française** en terme de sexe, âge, CSP du chef de famille, région et catégorie de commune. Les résultats ont été redressés selon la structure de la **population active en France**.
- **3 vagues d'enquête** successives entre le 30 novembre et le 16 décembre 2007



Introduction

1 – Le bruit au travail : qui est concerné ?

2 – Le bruit au travail : quelle gêne occasionnée ?

3 – Le bruit au travail : quelles conséquences ?

4 – Le bruit au travail : quelles réponses ?

5 – Le bruit au travail : quelle information ?

Un actif sur deux serait concerné par des nuisances sonores...

Question : Dans l'exercice de votre activité professionnelle, vous arrive-t-il d'être gêné très fréquemment, souvent, parfois, rarement ou jamais par un niveau sonore trop élevé dans votre environnement de travail ?

- **La moitié des actifs en France déclare être gêné par un niveau sonore trop élevé** dans leur environnement de travail, même si à des degrés divers :
 - "très fréquemment" pour **17** %,
 - "souvent" pour **14** %,
 - "parfois" pour **20** %.

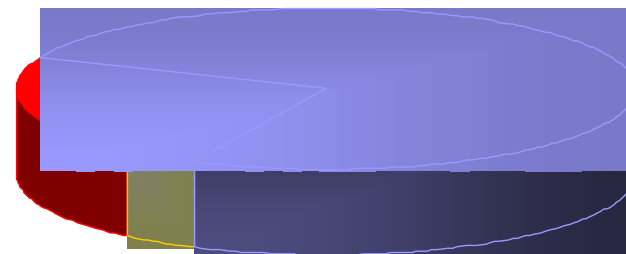
 **Une personne sur deux est gênée par un niveau sonore trop élevé**

... au point qu'un actif sur cinq gêné par ce bruit l'aurait déjà signalé à sa hiérarchie

Question : Au cours de ces derniers mois, avez-vous eu l'occasion de vous plaindre du bruit excessif dans votre activité professionnelle auprès de votre hiérarchie ou de votre employeur ?

- **20%** des actifs ayant été confronté au bruit au travail disent avoir eu l'occasion de **se plaindre du bruit excessif dans leur activité professionnelle** auprès de leur hiérarchie ou employeur

**S'est
déjà plaint
20%**



Ne s'est
jamais plaint
75%

Le portrait-robot de l'actif le plus exposé...

- Dans le secteur de l'agriculture, professions libérales, cadres, employés ouvriers

Personnes gênées fréquemment ou souvent	Total	Agriculteur	Indépendant/ Cadre supérieur	Profession intermédiaire/ Employé	Ouvrier
	61	71	53	57	70 +

- Dans le secteur de l'industrie, de la construction, du commerce, des services,...

Personnes gênées fréquemment ou souvent	Total	Industrie/ Construction	Commerces	Services	Administrations	Autres secteurs
	61	68 +	60	53	58	58

Le portrait-robot de l'actif le plus exposé...

- ... selon la taille de l'entreprise

**Personnes gênées
fréquemment ou
souvent**

Total	0-5 salariés	6-19 salariés	20-99 salariés	100-199 salariés	200 salariés et plus
61	48 -	62	56	63	68 +



Introduction

1 – Le bruit au travail : qui est concerné ?

2 – Le bruit au travail : quelle gêne occasionnée ?

3 – Le bruit au travail : quelles conséquences ?

4 – Le bruit au travail : quelles réponses ?

5 – Le bruit au travail : quelle information ?

Des nuisances bien réelles pour les actifs du tertiaire...

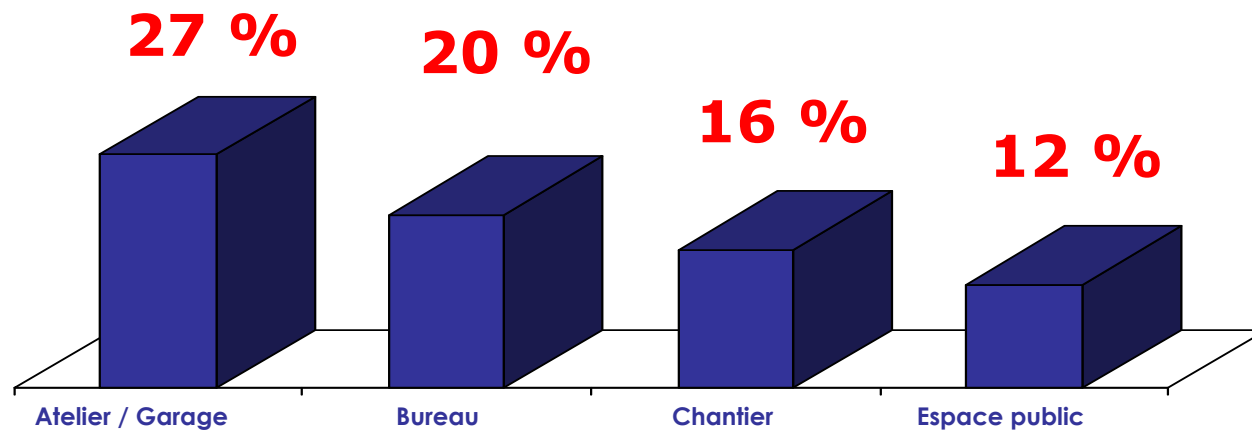
Question : Toujours à propos du niveau sonore qui vous gêne très fréquemment/ souvent/ parfois dans l'exercice de votre profession, quelle est son origine ou sa nature ?

- En terme de gêne sonore, si les **bruits d'ordre mécanique** prévalent (**58 %**), avec le développement du secteur tertiaire, ce sont **d'autres types de nuisances** qui émergent :
 - les **voix, le téléphone, la musique...** (**34 %**)
 - ou encore les désagréments causés par **la circulation automobile** (**13 %**).

... aussi bien l'atelier, le chantier que le bureau ou encore les lieux publics

Question : Le niveau sonore qui vous gêne très fréquemment/ souvent/ parfois se rapporte principalement à quel environnement de travail pour vous ?

- Nul ne s'étonnera que les **ateliers/garages et chantiers** soient le siège des **bruits d'ordre mécanique**, que les chantiers soient, de plus, parasités par la circulation automobile.
- Alors que dans les **bureaux** et surfaces/espaces **ouverts au public** "séviront" le plus souvent **voix, téléphone, voire musique**.





Introduction

1 – Le bruit au travail : qui est concerné ?

2 – Le bruit au travail : quelle gêne occasionnée ?

3 – Le bruit au travail : quelles conséquences ?

4 – Le bruit au travail : quelles réponses ?

5 – Le bruit au travail : quelle information ?

Le bruit au travail : des conséquences réelles sur la santé...

- Près de la moitié des actifs gêné par des nuisances sonores au travail, considère que **ces nuisances ont des répercussions directes sur leur santé ou sur leur comportement** :

Question : S'agit-il de répercussions liées à ... ?

→ Une personne sur deux se plaint de répercussions sur sa santé

Modification du **comportement**
(énervement, agressivité,...)

58%

Baisse de l'audition
(sifflement, bourdonnement...)

36%

Santé en général
(maux de tête, perte de sommeil, angoisse,...)

29%

... des différences selon le secteur d'activité

- **D'un secteur d'activité à l'autre** l'impact du bruit au travail sur la santé ou sur le comportement varie, étroitement corrélé à la nature des nuisances :
 - Pour les travailleurs **dans l'industrie et la construction**, il s'agit d'abord de **répercussions sur l'audition (53 %)**,
 - Pour les actifs des autres secteurs d'activité, **le bruit agit principalement sur le comportement**. Cette dernière observation est plus marquée encore **(75 %)** pour les actifs ressortant des **administrations**.



Introduction

1 – Le bruit au travail : qui est concerné ?

2 – Le bruit au travail : quelle gêne occasionnée ?

3 – Le bruit au travail : quelles conséquences ?

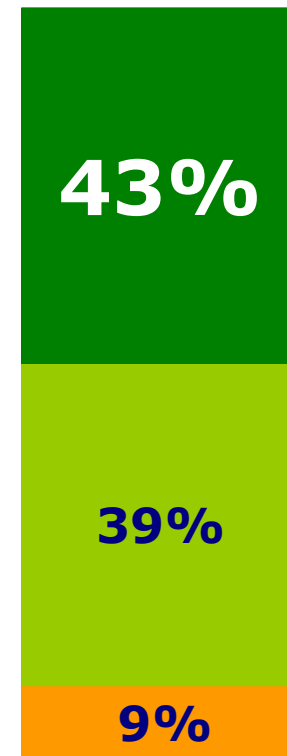
4 – Le bruit au travail : quelles réponses ?

5 – Le bruit au travail : quelle information ?

Les protections auditives : une parade partielle ...

- **Seuls 4 actifs sur 10 disent avoir à disposition des protections auditives.** Parmi eux, **une très large part les utilise : 43 %** systématiquement et **39 %** parfois.

- Oui, systématiquement
- Oui, parfois
- Non, cela gêne pour travailler



Le dépistage auditif : une prise de conscience bien différente selon le secteur d'activité

- **Le dépistage auditif est loin d'être systématique en France :**
43% des actifs peuvent en bénéficier dans le cadre de leur visite médicale annuelle,
- Au contraire de l'industrie ou la construction, **(62 %) le tertiaire est en retard** dans la mise en œuvre d'une telle action auprès des travailleurs de son secteur.

■ **Oui, vous avez bénéficié d'un dépistage auditif**

43%

■ **Non, vous n'avez pas bénéficié d'un dépistage auditif**

45%

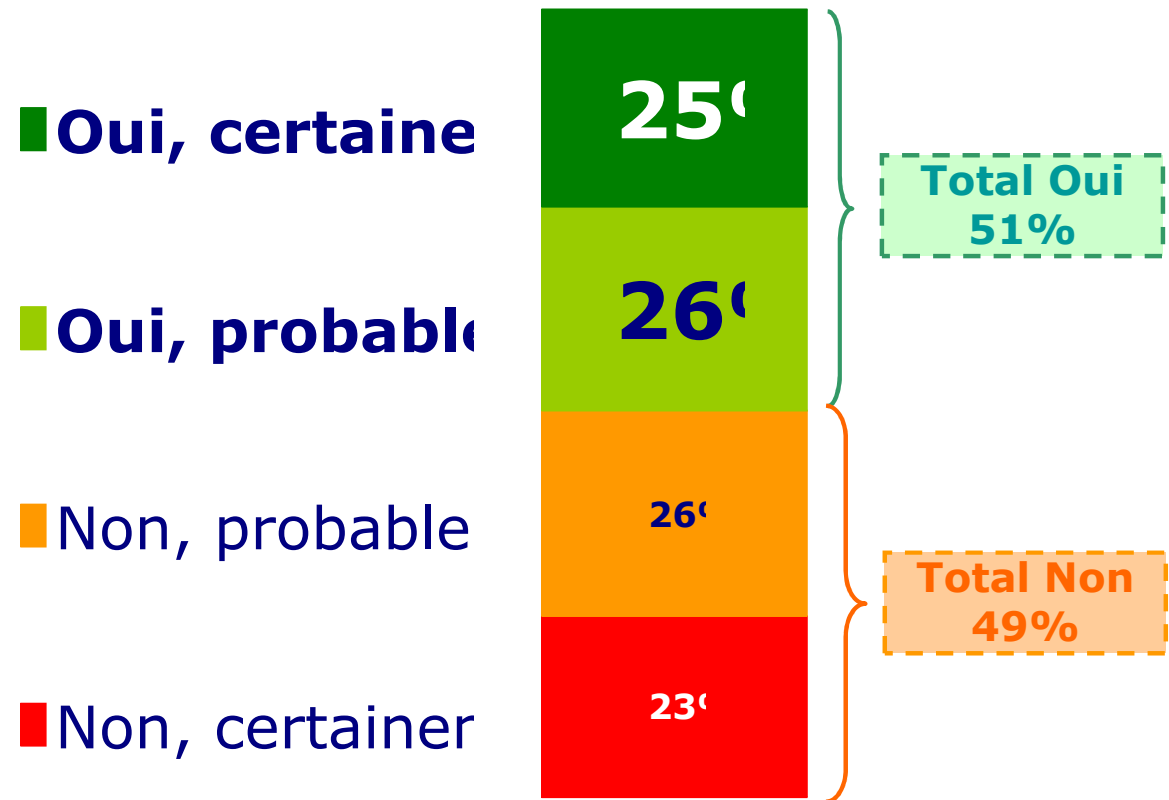
■ **N'a pas eu de visite médicale annuelle**

12%

Agir sur le bruit à sa source : une alternative possible

Question : Selon vous, serait-il possible de réduire le bruit à sa source afin qu'il vous gêne moins ou qu'il ne vous gêne plus du tout ?

- Tous secteurs confondus, enrayer le phénomène du bruit au travail par une **réduction du bruit à sa source**, est une alternative jugée réaliste par un interviewé sur deux.





Introduction

1 – Le bruit au travail : qui est concerné ?

2 – Le bruit au travail : quelle gêne occasionnée ?

3 – Le bruit au travail : quelles conséquences ?

4 – Le bruit au travail : quelles réponses ?

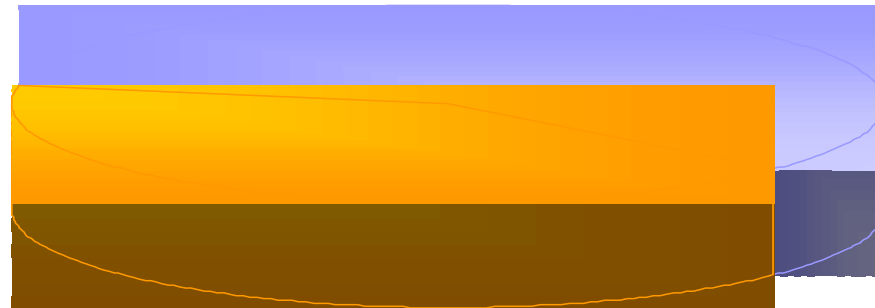
5 – Le bruit au travail : quelle information ?

Une information encore insuffisante sur le bruit au travail...

Question : Considérez-vous aujourd'hui être suffisamment informé sur les conséquences sur la santé qu'engendre le bruit au travail ?

- **41 %** des actifs concernés par les nuisances sonores (1 actif sur 2 pour mémoire) se disent **insuffisamment informés sur les conséquences sur la santé** qu'engendre le bruit au travail :
 - Un **niveau d'information** somme toute meilleur **dans l'industrie et la construction (68 %** contre **59 %** sur l'ensemble des actifs)

Non, plutôt
Pas 41 %

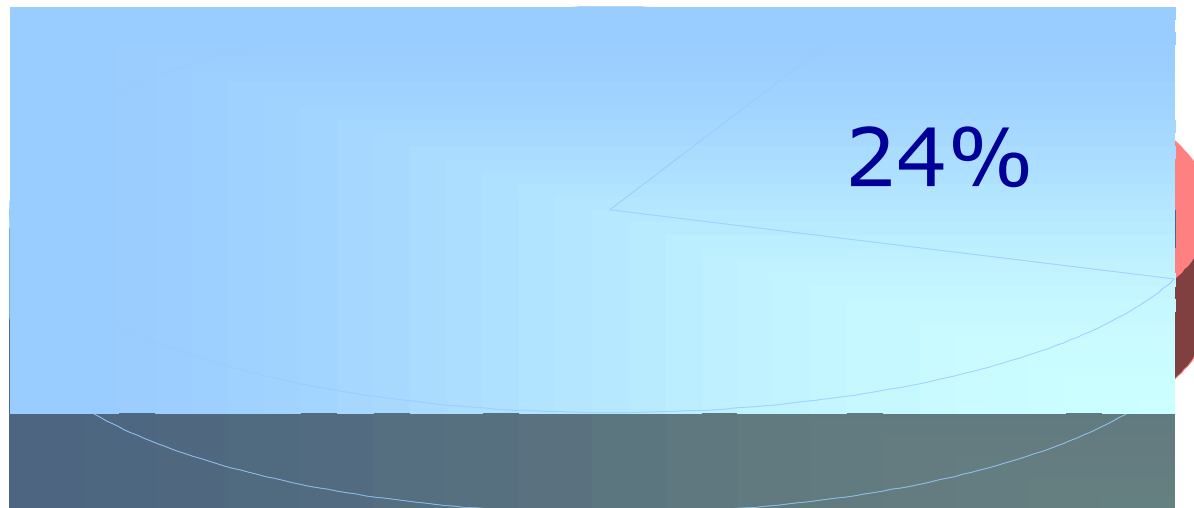


Oui, plutôt
59 %

... et un accès restreint aux réunions d'information et sensibilisation sur le bruit au travail dans l'entreprise

Question : Et avez-vous déjà eu l'occasion de participer à une séance/ journée d'information ou de sensibilisation sur le bruit au travail ?

- **24 %**, soit **un quart des actifs** aurait déjà eu l'occasion de participer à une **séance d'information / sensibilisation** sur le bruit au travail
 - Là encore, **l'industrie et la construction** sont en avance sur ce domaine : un tiers des actifs sur ce secteur auraient pris part à ces réunions.



1/4 a déjà
participé à une
réunion
d'information



A GLOBAL RESEARCH COMPANY